



INFOS

7 Janvier 2026

N° 38

COMMUNE DE MARSALES

JANVIER / FEVRIER/MARS

Chères Marsalésiennes, chers Marsalésiens, chers administrés, chers amis,
L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même et tous vos proches. Que cette année 2026 au cours de laquelle nous attendent de nombreux défis, soit une année d'accomplissements et de satisfactions. Armons-nous donc de solides résolutions afin d'affronter avec succès les bons moments et les mauvaises surprises.

Enfin, nous pouvons déjà nous réjouir d'avoir un vrai hiver froid et peut-être neigeux qui permettra à notre belle nature de repartir au printemps sur de bonnes bases.

Bonne et heureuse année à tous !

Citation : "Qui est en bonne santé est riche sans le savoir."

REPAS COMMUNAL 2026

La municipalité est heureuse de vous offrir, le dimanche 25 janvier 2026 à la salle des fêtes, le traditionnel repas communal au cours duquel seront « tirés les Reines et Rois » autour de la galette dans une ambiance que nous souhaitons conviviale et chaleureuse.

Date limite d'inscription : Mardi 20 janvier.

Venez nombreux et pensez à apporter vos couverts.

En cas de problème de déplacement, contactez M. PRETRE au 06.85.69.65.80. ou la Mairie par téléphone au 05.53.22.65.86. ou par Mail : marsalesmairie@wanadoo.fr

DENTISTE

Nous vous confirmons le remplacement du Docteur ROLLET par le Docteur Mme OERLEMANS qui a commencé à recevoir des patients depuis le mois de décembre. Celle-ci est installée dans le cabinet de Capdrot et reçoit les lundis, mardis, jeudi et vendredis.

Pour prendre rendez-vous, contacter le **05.53.24.33.01**.

Nous avons appris également la très bonne nouvelle, le Docteur JANTE a rejoint le cabinet médical de MONPAZIER. Le Docteur CHAPOT est toujours présent.

Place du Foirail Sud. Pour prendre rendez-vous. Téléphone : **05.53.22.68.92**

REGLEMENTATION SUR LE BRULAGE DES DECHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est autorisé sous réserve de déclaration du :

1er Octobre au 28 février 2026 de 10h à 16h00. Le cerfa est à télécharger sur le site de la Préfecture ou à récupérer en mairie.

Le formulaire doit être complété et déposé en mairie au moins 5 jours avant la date de brûlage prévue.

Dernières mises au point sur le scrutin : les changements (suite et fin)

La parité hommes-femmes s'impose désormais pour les élections municipales quelle que soit l'importance de la commune. Ainsi, les listes devront être constituées alternativement d'une femme puis d'un homme ou inversement, en dehors du candidat au poste de Maire placé en tête de liste. Pour une liste de 11 candidats, il y aura soit 6 femmes et 5 hommes, soit 6 hommes et cinq femmes ; la tête de liste éventuel futur Maire faisant la différence.

Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires. Vous pouvez dès maintenant [vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales](#). Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche : jusqu'au

mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez **en ligne** ; jusqu'au

vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez **en mairie**. Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr.

LES ARTISANS DE MARSALES

Le « **Marmiton** » cuisine authentique et traditionnelle. N'hésitez pas à aller vérifier par vous-même ! Broumet,

Réservations au 06.87.14.74.39.

La gastronomie asiatique à notre porte avec « **Yümmi** ». Lola et Max se feront un plaisir de vous livrer Sushis, Makis, Poke Bowls, ... confectionnés avec des produits de grande fraîcheur et qualité. Chemin du Mas, **Commandes : 06.88.34.21.19.**

« **Les jolies boucles de Lili** ». Aurélie GENESTE vient vous coiffer à domicile, mais depuis quelques mois vous reçoit également dans son salon à La Bartelle. Le salon, tout neuf, est ouvert du Lundi au Samedi, de 09H00 à 18H30, sur **rendez-vous au 06.08.18.28.06.**

Vous avez des questions sur votre fiscalité ?

L'Espace France Services est là pour vous accompagner : **Tél. : 05 53 73 56 22**

Vous pouvez également contacter votre service des impôts des particuliers : **Tél. : 05 53 63 67 20**

Pour toutes questions fiscales, un service d'assistance est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 :

Appel gratuit : 0 809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel)

CARTE VITALE EN FORMAT DIGITAL

Désormais, grâce à l'application, vous aurez toujours votre carte Vitale en poche. Vous avez une carte d'identité format carte bancaire ? Créez votre identité numérique sur l'application France Identité et activez votre appli carte Vitale en 2 minutes.



TÉLÉCHARGEZ dès maintenant l'application
carte Vitale sur votre smartphone.



Les Permanences du service habitat à LALINDE

Pacte Territorial France Rénov

- JANVIER 2026 -

Monpazier, le 2 Janvier

de 13h30 à 18h30 à la Mairie

Beaumontois-en-Périgord, le 9 Janvier

de 14h à 17h à la Mairie

Le Buisson-de-Cadouin, le 16 Janvier

de 10h à 12h30 à la Mairie

Au siège de la CCBDP, le 23 Janvier

de 13h30 à 18h30 au 2 av. Jean Moulin à Lalinde

Permanences Conseils

Rencontrer gratuitement un architecte
ou un conseiller énergétique

- 15 JANVIER 2026 -

de 9h à 17h

- 12 FÉVRIER 2026 -

de 9h à 17h

- 12 MARS 2026 -

de 9h à 17h

Au siège de la CCBDP,
au 2 av. Jean Moulin à Lalinde

APPEL à BENEVOLAT

La Mairie a investi depuis maintenant bientôt 12 ans dans des décorations de Noël lumineuses. Certaines de celles-ci sont aujourd'hui défectueuses et méritent une rénovation. Nous recherchons donc une ou plusieurs personnes motivées et disposant des connaissances nécessaires en électricité pour refaire les réseaux des lumières sur les montures existantes. Le ou les bénévoles devront faire preuve d'ingéniosité et de patience. Nous mettrons, de notre côté, tout en œuvre pour leur faciliter la tâche.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Par avance, MERCI.

Vous êtes à la recherche d'un logement pour les Séniors.

Pour toutes informations sur les logements-seniors.com, premier portail gratuit d'information sur les solutions de logement pour seniors (EHPAD, résidences seniors, hébergements familiaux, etc.).

Vous trouverez ci-dessous les pages dédiées à notre département :

EHPAD : <https://www.logement-seniors.com/maisons-de-retraite-1-2/dordogne-24/>

Résidences seniors : <https://www.logement-seniors.com/residences-seniors-2-1-2-2/dordogne-24/>

PERMANENCES DE LA MAIRIE

Informations permanences Mairie :

Pour toutes urgences appeler : **M.PRETRE : 06.85.69.65.80 / M.BRUSAMOLIN : 06.83.87.39.38**

M.GENESTE Julien 06.73.87.18.47 / M.LEFEBVRE Bruno 06.11.84.47.61

Contacts : Mairie, téléphone : 05.53.22.65.86 / Mail... : marsalesmairie@wanadoo.fr